

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 15 décembre 2022
Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,
DELIBERATION N° 2

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

Date de convocation : 9 décembre 2022

Affichage du Compte
Rendu Sommaire : 21 décembre 2022

BUDGET PRIMITIF 2023
BUDGET REPAS A DOMICILE

PRESENTS : Mme BARATON (cf. article 16 du règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS), Mme NIETO (arrivée à 15 H 15), Mme ZANATTA (jusqu'à 16 H), Mme DI MEGLIO, Mme NADAL, Mme GIRARDIN, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, M. GAY, Mme AUNONIER, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à Mme BARATON, M. VIDEAU, Vice-Président, qui a donné pouvoir à Mme DI MEGLIO, Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme Aurore NADAL, Mme ZANATTA, qui a donné pouvoir à Mme AUMONIER à 16 H, M. FERON, qui a donné pouvoir à M. GAY, M. CHALET, qui a donné pouvoir à M. VILLEMUR.

ABSENTS : Mme Yvonne VACKER

Monsieur le Président expose :

Je sou mets aux membres du Conseil d'Administration le projet de Budget Primitif 2023 du Repas à Domicile du Centre Communal d'Action Sociale.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Budget Primitif 2023 ainsi présenté :

.../...

SECTION FONCTIONNEMENT							
DEPENSES		BP 2022	BP 2023	RECETTES		BP 2022	BP 2023
Chap	Libellé	Montant	Montant	Chap	Libellé	Montant	Montant
011	Charges à caractère général	297 900,00 €	312 747,00 €	70	Vente de prestations	451 000,00 €	462 000,00 €
012	Charges de personnels	220 000,00 €	232 000,00 €	74	Dotations et participations	66 000,00 €	94 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 400,00 €	11 400,00 €	77	Produits exceptionnels	1 000,00 €	1 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	500,00 €	6149	Remboursement sur rémunération du personnel	6 000,00 €	6 000,00 €
68	Dotation provisions		2 153,00 €				
42	Amortissement	4 200,00 €	4 200,00 €				
	TOTAL	524 000,00 €	563 000,00 €		TOTAL	524 000,00 €	563 000,00 €
SECTION INVESTISSEMENT							
DEPENSES		BP 2022	BP 2023	RECETTES		BP 2022	BP 2023
Chap	Libellé	Montant	Montant	Chap	Libellé	Montant	Montant
204	Subvention aux organismes publics		1 000,00 €				
2184	Mobilier	2 000,00 €	1 000,00 €	28XX	Amortissements	4 200,00 €	4 200,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	2 200,00 €	2 200,00 €				
	TOTAL	4 200,00 €	4 200,00 €		Total	4 200,00 €	4 200,00 €

Selon la nomenclature comptable M14 CCAS, le Budget Primitif est voté au niveau du chapitre pour chacune des deux sections,

Et au niveau de l'article pour les subventions accordées (compte 6571, 6573, 6574).

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

Pour : 16
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0
 Excusée : 1

Pour extrait conforme
 NIORT, le 21 décembre 2022

Pour le Président du C.C.A.S.
 Jérôme BALOGÉ
 Et par délégation,
 Le Vice-Président

SIGNE

Nicolas VIDEAU